

## Consultation

### Révision de l'examen professionnel « Responsable du secteur hôtelier-intendance »

#### Règlement d'organisation

##### 2.2 Tâches de la Commission AQ

Les tâches définies devront éventuellement être adaptées en fonction de la future convention entre les membres de l'organe responsable.

Signatures pour CURAVIVA Suisse :

Daniel Höchli, Directeur ; Monika Weder, Responsable du Département Formation

<b>De façon générale, le profil de la profession (point 2.1 et 2.2 du règlement relatif à l'examen professionnel) correspond-il aux activités requises?</b>	
<input type="checkbox"/> parfaitement <input checked="" type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<i>Remarques</i> Pour des institutions « de vie » la partie traitant d'interdisciplinarité n'est pas assez développée.

<b>Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « A Gestion des collaborateurs, utilisation des techniques d'autogestion et de communication » ( voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?</b>
---

<input type="checkbox"/> parfaitement <input checked="" type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<p><i>Remarques</i></p> <p>La promotion de l'autonomie des collaborateurs, la délégation des tâches et des responsabilités, ainsi que la construction d'une culture de la confiance et du feed-back sont peu visibles dans les compétences énumérées, contrairement au contrôle des prestations en continu qui est mis en évidence.</p>
<p><i>Modifications, compléments souhaitables</i></p>	
<p>Ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'approche interprofessionnelle au sein de l'équipe</li> <li>- Reconnaître le potentiel des employés et promouvoir les carrières</li> <li>- Accompagner les équipes au changement</li> <li>- Promouvoir la collaboration interdisciplinaire et entre les services / secteurs</li> </ul>	
<p><i>Modifications, compléments indispensables</i></p> <p>Ajouter les éléments de compétence concernant la délégation des responsabilités et des tâches (éventuellement dans A2).</p> <p>A2 : Prises en compte de la <b>diversité</b>, et pas seulement des différences culturelles, car il s'agit également de prendre en compte des diversités telles que les situations de handicap, l'orientation sexuelle (LGBTIQ), l'âge etc.</p> <p>A 7 : Assurer le management de ses propres connaissances (mise à jour et développement de ses connaissances notamment)</p>	
<p><b><i>Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « B Commercialisation d'offres et de prestations de services » (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?</i></b></p>	
<input checked="" type="checkbox"/> parfaitement <input type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<p><i>Remarques</i></p>

**Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « C Utilisation des instruments financiers» (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?**

<input checked="" type="checkbox"/> parfaitement <input type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<i>Remarques</i>
	Une connaissance succincte des mécanismes financiers du type d'institution serait un avantage

**Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « D Elaboration de la gestion d'entreprise» (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?**

<input type="checkbox"/> parfaitement <input checked="" type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<i>Remarques</i>

*Modifications, compléments souhaitables*

A ajouter :

- Choix, introduction et utilisation d'outils numériques

**Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « E Planification et organisation du processus de nettoyage, ainsi que création d'espaces conviviaux avec une ambiance agréable» (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?**

<input checked="" type="checkbox"/> parfaitement <input type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<i>Remarques</i>

**Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « F Planification et organisation du processus de l'entretien des textiles » (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?**

<input type="checkbox"/> parfaitement <input checked="" type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<p><i>Remarques</i></p>
<p><i>Modifications, compléments souhaitables</i></p>	
<p>Il manque la notion de « service à la clientèle » notamment dans une institution « lieu de vie » où la relation aux textiles des bénéficiaires est en lien avec la qualité de vie.</p>	

**Les compétences opérationnelles professionnelles du domaine « G Elaboration et réalisation d'offres de restauration et de prestations de services » (voir point 8.2 du règlement) et leur niveau d'exigence (voir point 8.3 du règlement) correspondent-ils aux activités requises ?**

<input checked="" type="checkbox"/> parfaitement <input type="checkbox"/> en grande partie <input type="checkbox"/> peu <input type="checkbox"/> absolument pas	<p><i>Remarques</i></p>
<p><i>Modifications, compléments souhaitables</i></p>	
<p>G2 Critères de performance          « Favoriser la collaboration interdisciplinaire et contrôler les interfaces avec les autres secteurs (par exemple, services de soins, conseils nutritionnels, cuisine, <b>animation</b>), améliorer et entretenir continuellement.</p> <p>G1 : Pour les thérapies nutritionnelles (voir critères de performances) et pour G4 : « Fonction de soutien lors de diminution des capacités à s'alimenter », il s'agit seulement de connaissances de bases nécessaires pour collaborer avec les spécialistes.</p>	

**Autres remarques, modifications, propositions****Compétences opérationnelles B, E, F, G :**

Dans cette fonction, les connaissances doivent continuellement être mises à jour, il faudrait donc ajouter : se référer aux connaissances professionnelles et scientifiques ainsi qu'au marché. Analyser et évaluer les nouveautés pour les prestations de service.

**8.4 Directives concernant l'évaluation de l'équivalence des compétences acquises hors profession, 2. Procédure :**

Les certificats et documents de langues étrangères (**autres que la langue officielle de l'examen**) doivent être traduits par une agence de traduction certifiée et reconnue en Suisse; la traduction doit être jointe au dossier : **les certificats rédigés dans une des langues nationales ne doivent pas être traduits**, même si l'examen est réalisé dans une autre langue nationale.